

APPEL DE DOSSIERS 2021

Date limite: 16 avril

Val-David
Un monde à part

LA VIRÉE DES ATELIERS DE VAL-DAVID 2021

Véritable pôle culturel des Laurentides, Val-David accueille de nombreux artistes et artisans aux talents exceptionnels. La Virée des ateliers de Val-David permet d'aller à la rencontre de ceux-ci, de découvrir leurs pratiques uniques et leurs lieux de création.

Dans le cadre de son entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), le Service loisirs et culture de Val-David en collaboration avec des artistes de Val-David mettront en place un circuit artistique original afin de valoriser le talent et le savoir-faire des créateurs d'ici. Ce projet pilote qui se déploiera sur trois années permettra aux amateurs d'art de vivre des expériences uniques chez des créateurs talentueux en arts visuels et des métiers d'arts, tout en découvrant le territoire de Val-David.

Les 30, 31 et 1er juillet et 6,7,8 août 2021, la Virée des ateliers de Val-David permettra à une douzaine d'artistes et d'artisans d'accueillir le public à même leur atelier professionnel afin de partager leurs pratiques, leurs créations et leurs talents.

FONCTIONNEMENT

Pour participer, les artistes et artisans dont l'atelier professionnel est situé sur le territoire de la Municipalité de Val-David doivent soumettre leur dossier avant le 16 avril 2021. Suite à l'examen des dossiers par un comité de sélection, les artistes et artisans seront contactés pour une visite de leur atelier. Nous communiquerons avec les personnes sélectionnées dans la semaine du 26 avril afin de confirmer leur participation. C'est à ce moment que les artistes et artisans pourront acquitter leurs frais d'adhésion de 65$.
Seuls les artistes et les artisans de Val-David ayant un atelier professionnel situé sur le territoire de Val-David et qui sont détenteur d'un certificat d'occupation émis par la Municipalité seront retenus pour l'édition 2021.

Les artisans qui ne sont pas détenteurs d'un certificat d'occupation émis par le Municipalité de Val-David, mais dont la pratique respecte les balises décrites ci-bas peuvent se jumeler à un participant dont l'atelier se trouve sur le territoire de la Municipalité sous certaines conditions. Tout jumelage doit être préalablement validé par le Services loisirs et culture et devra se limiter aux plages horaires de l'événement.

Avant de soumettre votre dossier, merci de prendre connaissance des règlements de participation.

DATES IMPORTANTES

- Date limite de dépôt des dossiers: **16 avril 2021**
- Visite des ateliers par le comité de sélection: **sur rendez-vous, le 19 et 20 avril 2021**
- Sélection finale des dossiers: **semaine du 3 mai**
- Date limite pour acquitter les frais d'adhésion: **14 mai**
- Rencontre de démarrage avec les artistes et les artisans sélectionnés : **vendredi 16 juillet**
- Virée des ateliers : **30,31 et 1er juillet ainsi que les 6,7 & 8 août de 12h à 18h**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Afin d'assurer la qualité de l'événement et d'optimiser l'expérience des visiteurs, les artistes et artisans qui souhaitent participer à la Virée des ateliers de Val-David en 2021 doivent prendre connaissance des règlements de participation et respecter les modalités décrites ci-bas.

Règlements de participation

- ✔ Avoir un atelier professionnel situé sur le territoire de Val-David;
- ✔ Détenir un certificat d'occupation pour leur atelier, conforme à la réglementation en vigueur et délivré par la Municipalité;
- ✔ Offrir un lieu sécuritaire, accueillant et invitant aux visiteurs tout au long de l'événement;
- ✔ Faire preuve de professionnalisme, assurer le respect et la sécurité des visiteurs;
- ✔ Être présent à son atelier pendant toute la durée de l'événement, soit de 12h à 18h le vendredi, samedi et dimanche. Exceptionnellement, en cas d'absence, il est de la responsabilité de l'artiste ou de l'artisan d'assurer son remplacement pendant les heures d'ouverture de son atelier;

Visibilité et panneaux d'identification;

- Fournir au minimum cinq photos en format numérique d'œuvres et de réalisations récentes ainsi qu'une photo de profil, libres de droits et de qualité professionnelle. Les photos seront utilisées à des fins de promotion de l'événement uniquement;
- Créer un profil professionnel ou mettre à jour son profil sur le site internet du Répertoire des artisans Val-David;
- Faire l'installation du panneau d'identification de la Virée des ateliers, distribué par le Service loisirs et culture en devanture de son atelier, en façade de rue à la vue des passants, le vendredi 30 juillet et le retirer à la fin de l'événement au plus tard le lundi 2 août 2021.

- ✔ À la suite de l'événement, afin d'identifier l'emplacement de leur atelier, les artistes et artisans qui participent à l'événement 2021 pourront conserver le panneau d'identification, à installer sur la **façade de leurs ateliers uniquement**.
- ✔ Si ces derniers mettent fin à leur participation au cours de l'année en cours ou qu'ils n'acquittent pas leurs frais d'inscription l'année suivante, les artistes et artisans devront retourner les panneaux d'identification au Service loisirs et culture.

DISCIPLINES & PRATIQUES ACCEPTÉES

Peuvent participer à la Virée des ateliers de Val-David tous les artistes en art visuel et les artisans des métiers d'art, dont l'atelier professionnel se trouve sur le territoire de Val-David, ayant une production originale et une approche professionnelle de leur technique et de la transformation des matériaux:

- **Artiste créateur en arts visuels**: artiste ayant une production originale et utilisant un mode d'expression visuel (peinture, sculpture, photographie, gravure, etc.);
- **Artisan créateur en métiers d'arts**: artisan utilisant une technique de métier permettant une production originale et des reproductions traditionnelles authentiques (céramique, bois, cuir, peau et fourrure, métaux, papier, pierre, verre, textiles, plastique, ciment ,béton, plâtre, matériaux organiques, matériaux décoratifs, etc.)

COMMENT SE PROCURER UN CERTIFICAT D'OCCUPATION POUR UN ATELIER D'ARTISTE?

Lorsqu'autorisée à la grille des spécifications, l'implantation des ateliers d'artistes et d'artisans doit être conforme aux conditions d'implantation et d'exercice telles que décrites dans le règlement de zonage 601, chapitre 9, section 11 et doit faire l'objet d'un certificat d'occupation en conformité avec le règlement sur les permis et certificats.

Pour faire une demande, le requérant doit contacter le Service de l'urbanisme de la Municipalité et soumettre le formulaire de demande de certificat. Des frais d'étude de 40$ s'appliquent.

- **Consultez les conditions d'implantations sur les ateliers d'artistes** (se référer au règlement 601, chapitre 9, section 11 pour tous les détails) : http://valdavid.com/static/media/uploads/documents/Reglements%20urbanisme/reglement_complet601.pdf

- **Formulaire de demande, certificat d'occupation :** http://www.valdavid.com/static/media/uploads/documents/Urbanisme/urb-017-r11-occupationusage.pdf

FRAIS D'ADHÉSION

Des frais d'adhésion de **65$** devront être acquittés suite à la sélection des dossiers et à la visite des ateliers au plus tard le 14 mai. Le paiement sera demandé **uniquement après la confirmation** de votre participation.

- *Vous recevrez une facture payable en ligne, par carte de crédit, avec votre lettre de confirmation.*

Ou

- *Vous pourrez venir payer en personne (chèque, comptant ou carte de débit) au Service loisirs et culture en prenant rendez-vous au préalable. Tél. : 819-324-5678, #4228*

DOSSIER D'EXAMEN

Les dossiers complets doivent être reçus à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 avril 2021 (par courriel, en personne ou par la poste).

Le dossier doit comprendre :

- ✔ Cinq (5) photos couleur (gros plan), haute résolution, représentatives des réalisations et des œuvres récentes;
- ✔ Une photo de profil, haute résolution;
- ✔ Votre curriculum vitae, dossier de presse et tout autre document pertinent à l'étude de votre dossier;
- ✔ Le formulaire d'inscription dûment complétée (fournie à la fin de ce document).

Envoi des dossiers :

- Par courriel : secretariat@valdavid.com
- Par la poste : Municipalité du village de Val-David
  Virée des ateliers - Service loisirs et culture
  2579 rue de l'Église, Val-David QC J0T 2N0
- En personne en prenant rendez-vous : 2490, rue de l'Église (église porte du côté). Il y a un passe-lettres si le bureau est fermé.

Information et rendez-vous : 819 324-5678, poste 4228

Les artistes et artisans retenus seront contactés au cours de la semaine du 3 mai 2021.

SÉLECTION DES DOSSIERS

Les dossiers des artistes et artisans sont étudiés par un comité de sélection en fonction de la qualité de la démarche artistique, la maîtrise technique, la maturité de la démarche et le savoir-faire, le caractère innovant et l'originalité, la force de l'œuvre, le rayonnement de l'artiste ou de l'artisan, la reconnaissance des pairs et le cheminement professionnel.

Suite à la présélection des dossiers, le comité prendra rendez-vous avec les candidats afin de planifier une visite d'atelier le 19 et 20 avril. La visite des ateliers est conditionnelle à l'acceptation des candidatures. Le comité de sélection contactera les candidats retenus dans la semaine du 3 mai.

Critères de sélection

- 25 % qualité générale de la démarche artistique et maîtrise technique
- 25 % créativité et originalité de la démarche
- 25 % cheminement professionnel & reconnaissance des pairs
- 25% qualité d'accueil, sécurité et convivialité des ateliers

ANNULATION DU PARTICIPANT

Aucun remboursement ne sera fait après le 14 mai, suite à un désistement de la part d'un artiste ou d'un artisan retenu et confirmé.

CONTACT

Tél. 819 324-5678, poste 4243

culture@valdavid.com

FORMULAIRE
VIRÉE DES ATELIERS DE VAL-DAVID 2021

INFORMATION PERSONNELLE

Nom	
Prénom	
Métier d'art **Veuillez spécifier votre pratique (joaillier, ébénisterie, etc.)**	
Artiste en art visuel **Veuillez spécifier votre pratique (peintre, sculpteur, etc.)**	
Adresse du domicile et code postal	
Adresse de votre atelier, si différente de votre adresse de domicile	
Téléphone	
Site internet ou média sociaux	
Adresse courriel	
Possédez-vous un certificat d'occupation pour votre atelier	

DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DOSSIER

☐ Je joins mon curriculum vitæ, dossier de presse et tout autre document pertinent pour l'étude de mon dossier.

☐ Je joins 5 photos de mes œuvres ainsi que la description de celles-ci.

PROFIL DE L'ARTISTE OU DE L'ARTISAN

Veuillez cocher une des cases suivantes :

☐ Art visuel ☐ Métier d'art

DESCRIPTION DE VOTRE PRATIQUE ET DE VOTRE DÉMARCHE ARTISTIQUE

DESCRIPTION DE VOS TECHNIQUES UTILISÉES

DEPUIS COMBIEN DE TEMPS EXERCEZ-VOUS VOTRE PRATIQUE

EXPÉRIENCE, FORMATION & PERFECTIONNEMENT